

## Une démarche motivante et opérationnelle

Les Co-mobiles proposent gratuitement une série de rencontres pour accompagner les entreprises et organismes dans la mise en place de leur PDE. Un premier groupe de travail s'est constitué en octobre 2007. Bilan des échanges et retours d'expérience.

« La diversité des participants et de leurs problématiques en matière de déplacements était intéressante et enrichissante », estime Sébastien Bourcier, chargé de mission à l'ADEME. Le groupe de travail réunissait en effet des entreprises industrielles et tertiaires, des organismes du secteur public et des collectivités. Des structures employant de 150 à 4800 salariés, sur un ou plusieurs sites. Autant de situations et d'enjeux favorisant la motivation et la fertilisation d'idées. « Avant les Co-mobiles, 6 PDE étaient en place dans le département. Depuis le lancement de l'opération, 7 organismes se sont lancés dans la démarche. Cinq ont déjà réalisé leur diagnostic. En un an, le nombre de salariés sensibilisés au management des déplacements a été doublé », résume Philippe Lohezic, conseiller environnement – sécurité & développement durable à la CCI de Maine-et-Loire.

### 4 ateliers

Les participants se sont réunis à quatre reprises au cours de l'année 2008. Quatre ateliers d'une demi-journée visant à doter chaque organisme de la « boîte à outils » nécessaire à l'élaboration et au déploiement de son PDE. Chaque étape était ponctuée de retours d'expérience. A l'issue de cette session de formation, l'évaluation collective a mis en avant les apports concrets de la démarche technique, la qualité du support méthodologique et l'organisation « à taille humaine » du dispositif.

### Poursuivre avec des groupes thématiques

Les participants souhaitent poursuivre la démarche à travers des groupes de travail thématiques, développer les échanges de bonnes pratiques et les visites de sites exemplaires. L'effet réseau des Co-mobiles est lancé !

Un deuxième groupe de travail est constitué pour l'année 2009. Il réunit déjà 16 entreprises et organismes. Les inscriptions restent ouvertes.



Des rencontres pour échanger les bonnes pratiques.



Site officiel de co-voiturage en Maine-et-Loire pour partager ses déplacements : [www.covoiturage49.fr](http://www.covoiturage49.fr)

## Partager les outils, capitaliser les expériences

La dynamique des Co-mobiles repose sur le partenariat et la mutualisation. Des outils communs sont mis à la disposition des membres :

→ Un classeur **Les Co-mobiles** constitue « la bible » de l'opération. Il contient 11 fiches de retours d'expérience sur des PDE déployés en Maine-et-Loire, tous les contacts utiles, des outils et ressources documentaires, etc. Bien entendu, ce document évoluera et s'enrichira avec les Co-Mobiles.

→ Un **site extranet dédié** aux membres des Co-mobiles sera mis en ligne dans le courant du premier trimestre 2009. Il apportera au dispositif les facilités des nouvelles technologies de l'information : ressources en ligne, archivage, blog...

## « Des échanges fructueux »

→ Que vous ont apporté les réunions de travail du groupe Co-mobiles ?

« Au départ, j'attendais des exemples et des expériences d'autres administrations pour savoir comment conduire la mise en place d'un plan de mobilité. En fait, nous avons déjà démarré l'élaboration du plan Mobi-Cité. Cela étant, les échanges ont été fructueux et j'ai trouvé très intéressant de transmettre notre début d'expérience aux autres. »

→ Quel est le principal enjeu de votre projet de plan de déplacement d'administration ?

« L'enjeu immédiat était d'organiser collectivement un processus progressif de maîtrise de l'usage de la voiture individuelle pour le trajet domicile/travail. Il s'agissait d'impliquer l'ensemble des 800 agents travaillant pour 8 administrations avec l'objectif de trouver des solutions justes et équitables pour tous !

Le PDA devait également traduire la volonté de contribuer à la préservation de l'environnement dans une démarche de développement durable. »

André Roy, chargé de projet pour le Plan Mobi-Cité de la Cité administrative Lafayette, à Angers



→ Où en est le déploiement de votre PDA ?

« Nous sommes arrivés à la quatrième étape, à savoir la mise en oeuvre des mesures proposées et validées par les directions respectives. Les grands axes du plan d'action : adapter les organisations du travail aux nouveaux modes de déplacements ; améliorer les déplacements sur le plateau de la cité administrative ; accompagner l'utilisation des modes alternatifs à la voiture.

Restent de gros challenges comme la recherche de financements pour, notamment, la mise en place de garages à vélos sécurisés. »

## Eco<sup>2</sup>, une enquête flash chez Thales

En vue d'optimiser les déplacements domicile-travail de ses 1000 salariés, Thales Cholet a réalisé et traité une enquête interne en à peine 3 semaines.

→ L'écomobilité, démarche globale

« Comme la plupart des entreprises, nous travaillons depuis des années sur les déplacements mais de manière segmentée : plutôt sur l'aspect coûts ou sur des actions de prévention sécurité. Grâce à la participation au groupe de travail Co-mobiles, nous avons découvert ce qu'est l'écomobilité, à l'intersection des enjeux économiques, environnementaux et sociaux », se félicite Virginie Buniet, responsable sécurité – environnement, chargée de projet pour le PDE Eco<sup>2</sup>

→ Méthode et ingéniosité

« Nous avons initié notre PDE dans un cadre contraint : au manque de temps et de ressources, il faut répondre avec méthode et ingéniosité ! Le diagnostic a été réalisé en 3 semaines. Grâce à tout le travail amont des Co-Mobiles, j'ai construit le questionnaire pour notre site à partir des structures d'enquêtes mutualisées. Nous avons tiré 1000 questionnaires au format A5 sur papier recyclé, créé un logo, une affiche et un diaporama de présentation du projet. »

→ La clé de réussite : le bon réseau !

« Plutôt que l'encadrement ou les correspondants prévention environnement, nous avons activé le réseau secrétariat, le plus à même d'assurer un retour d'enquête en 3 jours. Pari tenu avec 63% de réponses !

Les salariés estiment leur mode de déplacement actuel, avant tout, cher (51%) et polluant (26%). »

→ Les principales mesures

« Des actions ont été lancées : développer un réseau de covoiturage par zones (Angers, Nantes, Cholet) ; travailler en partenariat avec Cholet bus pour améliorer l'utilisation des transports en commun (doubler le nombre d'abonnements) ; mettre en place une politique vélo. »



Virginie Buniet chargée du projet PDE Eco<sup>2</sup>. Les expériences innovantes profitent à l'ensemble des participants.



## Deux rencontres Co-mobiles à Cholet et Angers

Une quarantaine d'organismes publics et privés ont participé aux deux petits déjeuners organisés par le groupe de pilotage des Co-mobiles, les 18 et 19 septembre 2008 à Cholet et Angers. Ces rencontres étaient l'occasion de faire le point sur la démarche, 18 mois après son lancement, et de convaincre de nouveaux partenaires à s'engager avec les Co-mobiles dans un PDE. Présentations, témoignages, questions-réponses et même des démonstrations de vélo à assistance électrique... Les arguments pour passer à l'action ne manquaient pas !

### Les Co-mobiles en 2009 : prenez date !

> Atelier n°1 - Préparer et piloter un projet de PDE

- . Définir un PDE et déterminer ses enjeux
- . Préparer et phaser le projet

. Communiquer  
**Vendredi 6 février de 10h à 12h**

> Atelier n°2 - Réaliser le diagnostic

- . Contenu du diagnostic déplacements
- . Analyser les résultats
- . Travaux pratiques autour du questionnaire d'enquête

**Vendredi 13 mars de 10h à 12h**

> Atelier n°3 - Elaborer le plan d'actions

- . Identifier et mettre en oeuvre les actions possibles
- . Structurer et formaliser son plan d'actions
- . Exemple de plan d'actions

**Vendredi 5 juin de 10h à 12h**

> Atelier n°4 - Mettre en oeuvre et suivre un PDE

- . Suivre et animer la démarche PDE
- . Visite d'un organisme ayant mis en place un PDE

**Vendredi 5 juin de 10h à 12h**

### 1er Challenge entreprises : bouger autrement

A l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, 350 salariés de 7 établissements angevins ont participé à la première édition du Challenge entreprises.

Du 16 au 22 septembre 2008, ils ont laissé leur voiture au garage pour expérimenter d'autres moyens de déplacement dans le cadre de leurs trajets professionnels : bus, vélo, covoiturage... Après seulement une semaine de changement de comportements, les résultats sont là : **52 tonnes équivalent pétrole évitées, de quoi chauffer un appartement T3 pendant 52 ans ou parcourir 185 715 km en twingo.**

> Des participants racontent leur expérience et leurs motivations dans un petit film diffusé sur internet :

[www.dailymotion.com/video/x6zj11\\_micro-trottoir-deplacements-2008\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x6zj11_micro-trottoir-deplacements-2008_news)

BNP Paribas, Bull, le CHU, La Poste, Logi Ouest, Strego, Angers Loire Métropole - Ville d'Angers comptent bien renouveler leur engagement citoyen lors d'une prochaine édition.



### Ils nous ont déjà rejoints...

**6 PDE déployés en Maine-et-Loire :**

Angers Loire Métropole, Conseil Général, CCI, ADEME Angers, Crédit Agricole, Ecole Supérieure d'Agriculture

**10 établissements engagés dans la démarche :**

Université d'Angers, Université catholique de l'Ouest, CNP, Thales Cholet, Cité administrative d'Angers, Village Saint-Exupéry, CPAM, NEC, CHU, Angers Loire Tourisme

**16 nouveaux partenaires en 2009 :**

Caisse des dépôts et consignations, Clinique de l'Anjou, CPAM Cholet, Courrier de l'Ouest, EDF-SCPP Ouest, ESAIP, France Telecom, La Poste, Logi Ouest, Lycée David d'Angers, MSA 49, Samson, Steam, URSSAF, Ville de Cholet, Communauté d'agglomération du Choletais

**Votre entreprise souhaite s'engager dans un système de management des déplacements par le biais d'un PDE : rejoignez les Co-mobiles !**

Contact et inscription auprès de Philippe Lohezic, tél. : 02 41 20 54 48  
[philippe.lohezic@maineetloire.cci.fr](mailto:philippe.lohezic@maineetloire.cci.fr)

Les Co-mobiles sont organisés avec le soutien de :



# Les Co-mobiles

Rencontres pour manager ses déplacements en Maine-et-Loire

Janvier 2009

## → Le PDE, opportunité de progrès

**La flambée du prix du pétrole, il y a quelques mois, et la situation économique actuelle nous l'ont rappelé : la maîtrise des coûts de l'énergie constitue désormais un enjeu incontournable.**

Les déplacements domicile travail et professionnels, impactent la performance de l'entreprise de manière significative : économiquement, bien sûr, mais aussi socialement. L'enjeu environnemental suscite également une prise de conscience grandissante. Dans ce contexte, il faut trouver des alternatives à la voiture individuelle ou, quand elle s'avère incontournable, en optimiser l'usage. De plus en plus d'entreprises et d'organismes publics s'investissent dans la mise en place d'un plan de déplacement en y voyant une réelle opportunité de progrès.

Les Co-mobiles les accompagnent dans une démarche partenariale animée par l'ADEME, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Conseil Général de Maine et Loire, Angers Loire Métropole, la Communauté d'Agglomération du Choletais, la CRAM des Pays de la Loire, la coordination départementale sécurité routière (DDE) et l'Association Sécurité Routière en Entreprise 49.



Le vélo et TER, une alternative à la voiture pour les trajets urbains.

## 28000 salariés engagés pour une mobilité durable

Développer les Plans de déplacement d'entreprise (PDE) sur le territoire départemental, accompagner les entreprises et organismes volontaires, favoriser les échanges de bonnes pratiques : les Co-mobiles boostent le management des déplacements professionnels et domicile-travail.

**A ce jour, 13 PDE sont engagés en Maine-et-Loire et 16 employeurs de plus de 50 salariés sont déjà inscrits pour rejoindre les Co-mobiles en 2009.**

**Au total, cela représentera plus de 28000 salariés concernés par les actions visant à rationaliser et améliorer les déplacements professionnels dans une démarche de développement durable.**

Le management des déplacements professionnels de manière à limiter leur impact sur l'environnement, la sécurité, l'économie et le social.

Le choix de nos modes de transport quotidiens a en effet des répercussions sur chacun de ces domaines. Entrer dans une démarche de PDE permet de mettre en oeuvre ce management des déplacements de manière efficace.

